ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ....... 9 fr. 16 fr. 50 30 fr. 

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE TÉLÉPHONE 31 Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. » RÉCLAMES 3e page - d° -1 fr. 50 \_ do \_ 2 fr. 50 ).....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'accord franco-anglais est signé. Il faut maintenant traiter avec l'Amérique: La chute du franc ne s'arrêtera qu'en réglant la question des dettes extérieures. — Les Byzantins. - Le règlement franco-espagnol.

M. Caillaux et M. Churchill ont signé, à Londres, l'accord relatif à la dette française.

L'Angleterre a consenti des concessions appréciables au sujet de la clause de sauvegarde, de la clause de transfert et de la récupération du gage-or versé par la Banque de France à la Banque d'Angleterre lors de l'emprunt à nos anciens alliés.

Le Parlement aura à ratifier cet accord et à se prononcer rapidement sur la convention Mellon-Bérenger relative à notre dette envers l'Amérique.

Il ne faut pas se faire d'illusions : Nous ne pouvons arrêter la chute du franc qu'en fixant le règlement de nos dettes extérieures. Il y a quelques années les débiteurs des Anglo-Saxons auraient pu s'entendre pour négocier en commun avec Londres et New-York. Cette façon de procéder nous aurait valu un règlement plus favora-ble. Mais à quoi servirait de se lamenter sur le passé.

Notre confrère Auguste Gauvain publie à ce sujet, dans les Débats, des commentaires particulièrement sages:

Puisque nous n'avons pas pu échapper au règlement direct, puisque ce règlement avec les Etats-Unis est gné, puisque notre gouvernement est condamné à prendre au cours même de ce mois des mesures décisives, il nous est interdit de tenir pour non avenue, de rejeter en bloc la convention Mellon-Bérenger. Si cruelle que soit la leçon des événements, il faut nous convaincre que le rejet du règlement de nos dettes de guerre aboutirait à la faillite de l'Etat, c'est-à-dire à la ruine des braves gens qui pendant et après la guerre ont soutenu de toutes leurs forces l'effort financier de l'Etat, condition nécessaire de la victoire, en achetant des francs, tandis que d'autres vendaient des francs et peut-être continuent d'en vendre pour acheter des livres, des dollars, des pesos, des pesetas, des florins, etc. Que cette perspective ne trouble pas les cœurs raccornis dans l'égoisme, c'est dans l'ordre humain. Mais aucun homme participant à un degré quelconque à la direction de l'opinion ne saurait encourager une combinatson aussi immorale. Il serait monstrueux que les victimes de la faillite fussent seulement les personnes qui ont eu le patriotisme de la bourse. D'ailleurs la faillite dans de pareilles conditions jetterait sur la France un effroyable discrédit. Si nos créanciers se montrent sévères en ce moment, c'est qu'ils voient avec des sentiments de moins en moins sympathiques les Français précipiter eux-mêmes la chute du franc. Ils pensent, non sans raison, que les Français doivent tout d'abord essayer de se sauver euxmêmes en mettant en ligne sur le champ de bataille financier tous leurs

capitaux disponibles. Redressons-nous donc et jetons dans un combat décisif toutes nos forces. Alors nous nous ferons mieux estimer et respecter. L'inertie et les combinaisons négatives ne nous sauveront pas : elles nous feront perdre à la fois la bataille et l'honneur,

Et puis, comme les combattants qui descendaient hier de l'Arc de Triomphe vers le monument de Washington, nous nous tournerons vers l'Amerique et nous dirons : « A Washington, espérance. » Comme eux aussi, comme ils l'ont inscrit sur la plaque de marbre déposée au pied de la statue élevée place d'Iéna en l'honneur du fondateur de l'indépendance des Etats-Unis, nous demanderons à l'Amérique « de reprendre l'examen de la question ». Mais, en ce mois de juillet où nous sommes, contraints par des forces irrésistibles de nous décider, ne déchirons pas les papiers que nous avons signés. La convention Mellon-Bérenger est mauvaise, inique. Nous sommes en droit de le dire. Nous avons le devoir de formuler publiquement des réserves. Notre conscience nous oblige à déclarer que nous nous sentons incapables d'exécuter les obligations qu'on nous im- d'une confraternité d'esprits. »

pose. Mais reconnaissons aussi que nous avons galvaudé notre crédit par des légèretés et que nous avons compromis la négociation dès l'origine en nous privant, au moment critique, des services de l'ambassadeur qui jouissait au plus haut degré du respect et de la confiance des Américains. Ne brisons rien, et préparons un meilleur avenir en montrant autant de droiture que de courage.

De notre confrère du Soir ce tableau rosse, mais finement trousse. Puisse-t-il assagir quelques-uns de

nos députés!... « Le gouvernement a sa majorité. Elle est faible. Cette Chambre mineure qui s'amuse aux jeux du cirque pendant que le feu et la ruine menacent la maison, cette Chambre où dort le bataillon sacré des eunuques, ne pouvait apporter au ministère qu'un appui affaibli, un concours amoindri et diminué.

Il serait puéril de chercher que-relle aux députés. Ils ne savent pas, ils ne comprennent pas, ils ne voient pas. Le contact est rompu entre le pays et ses élus. Et c'est bien parce qu'ils ont conscience d'avoir perdu l'estime et la confiance totale des électeurs, que nos pauvres emmurés du Palais-Bourbon se livrent à toute cette acrobatie parlementaire qui, loin d'amuser le populaire, exaspère les passions et davantage fait gronder les

Si, au lieu de rester claquemurés dans leur maison close, les députés osaient venir respirer à pleins poumons le grand air du dehors, ils comprendraient vite que le pays est las de toute dont, en somme, il fait tous les frais. M. Léon Blum applaudit M. Bokanowski. M. Marin tend par-dessus la tête de son groupe de modérés sa gaffe nautique à M. Georges Bonnet. Tout ce beau monde s'agite, complote et s'efforce de naufrager le franc. Il est vrai que beaucoup parmi ces naufrageurs ont pris leurs précautions et ont opéré, avant celle de la monnaie, la consolidation de leur facture. Pour eux, il n'est plus de risques. Il en reste un cependant auguel ils ne pensent pas : c'est que le peuple fatigué et écœuré, ne s'occupe luimême de sauver le régime en chassant ignominieusement les Byzantins, les mauvais serviteurs de la nation. »

L'accord franco-espagnol est signé. Cet accord règle les questions relatives à la collaboration des deux pays à la frontière de leurs zones au Maroc et tout ce qui concerne la liquidation de l'affaire riffaine.

Cet accord prévoit : l'internement, à la Réunion d'Abd

el Krim et de ses partisans; le maintien de la frontière de 1912. Un remaniement de cette frontière amènerait l'intervention des puissances signataires des traités marocains et..... par suite, des discussions qui pourraient avoir des conséquences fâcheuses. On se bornera à de légers redressements pour ne pas couper en deux le territoire d'une tribu, par exemple.

L'accord actuel ne doit pas être compromis par des discussions nouvelles. S'il avait existé depuis 1912, Abd el Krim n'aurait jamais osé attaquer l'Espagne ou la France.

En troisième lieu, l'accord prévoit que l'Espagne administrera sa zone au lieu de persister dans le système d'évacuation décidé par le général Primo de Rivera, L'administration est désormais facile avec un peu de tact

et d'esprit de suite. « Mais, disent les Débats, pour qu'il en soit ainsi, et pour que notre propre protectorat fonctionne pacifiquement, il est indispensable que l'accord continue entre Madrid et Paris et que, à tous les degrés de la hiérarchie, les agents des deux pays s'inspirent de l'esprit de solidarité...... Les Français n'ont pas à se préoccuper en la circonstance du régime actuellement en vigueur en Espagne. Ils sont en présence d'un gouvernement qui a loyalement collaboré avec le nôtre, qui désire sincèrement continuer cette collaboration. Il convient donc de lui témoigner les égards dus à une puissance amie et, on peut le dire en ce qui touche le Maroc, alliée. En saluant le général Primo de Rivera les Français ont rendu hommage non pas à une dictature, mais à une confraternité d'armes qui doit être suivie

## INFORMATIONS

## L'accord franco-britannique

Les principales clauses

Voici les grandes lignes de l'accord franco-britannique pour le règlement de notre dette de guerre envers l'Angleterre, telles qu'elles apparaissaient avant la communication que M. Caillaux devait faire à la fin de la journée

La base du nouvel accord est, on le sait, l'accord de principe du mois d'août dernier.

La première annuité ne sera que de quatre millions de livres et sera suivie de versements qui, au bout de quelques années, atteindront le chiffre prévu de douze millions et demi de livres, jusqu'à l'extinction complète de la dette française, c'est-à-dire que ces versements s'échelonneront sur une période de 62 ans. La première annuité de 12 millions et demi de livres serait versée, croit-on, en 1931.

L'accord provisoire d'août dernier a cependant subi certaines modifications, les plus importantes d'entre elles revêtant la forme d'une annexe composée d'une lettre ou plutôt, d'une série de lettres donnant à la France des assurances sur des points indispensables à sa sécurité financière à l'avenir.

Les clauses principales de cette aunexe ont trait:

1° A la possibilité d'un manquement de l'Allemagne dans les versements qu'elle s'est engagée à effectuer d'après le plan Dawes;

2° Au problème de l'influence des L'annexe a donc une importance capitale en ceci qu'il en modifie les clauses au cas où pour une raison ou pour une autre, un des versements à effectuer menacerait de porter atteinte à la stabilité de la devise française.

Selon le Daily Telegraph, M. Caillaux, en signant l'accord a économisé à la France une somme de 300.000 livres représentant des droits de timbre qu'aurait entraîné le renouvellement des bons qui sont à l'heure actuelle en possession de la Trésorerie britanni-

Notre dette s'élève à 222 millions de livres

La dette de guerre de la France envers la Grande-Bretagne s'élevait au 1<sup>er</sup> juillet 1926 à environ 653 millions et demi de livres, représentées par des bons à un an au porteur, remis et renouvelés chaque année à la Trésorerie britannique qui aurait pu les placer ou en exiger le paiement. L'accord signé stabilise cette dette, la transforme en une dette consolidée payable en 62 annuités qui, calculs faits à la date d'aujourd'hui, ne représentent qu'une somme de 222 millions de livres. C'est donc une réduction de plus de 63 p. 100 de la dette qu'obtient la

Les annuités

Les 62 annuités auraient dû être de 12 millions et demi de livres chacune. Mais M. Caillaux a obtenu un moratoire partie pour les quatre premières annuités qui s'élèveront à :

1926-27, 4 millions de livres; 1927-28, 6 millions de livres; 1928-29, 8 millions de livres; 1929-30, 10 millions de livres.

En contre-partie, les 31 dernières annuités, partant de 1927, sont majorées d'une somme minime, 1 million et demi de livres, c'est-à-dire que les sommes moratoriées sont reportées à un taux d'intérêt singulièrement avantageux, 1 0/0 environ.

Si on calcule d'autre facon, si on fait entrer en ligne de compte un taux d'intérêt déjà atténué de 5 0/0, on constate que l'annuité moyenne est de 11 millions et demi seulement de li-

一くなく Au ministère des finances

M. Caillaux, ministre des finances, a réuni M. Moreau, gouverneur de la Banque de France, et les directeurs des principaux établissements de crédit en vue d'examiner avec eux la situation financière.

Notre dette envers les Etats-Unis On mande à l'agence Reuter : « M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie, a dit que le règlement de la dette française n'est plus du ressort de la Commission de consolidation de la dette | fiance. »

américaine et que si la France veut avoir des conditions plus avantageu-

ses elle devra s'adresser au Congrès.
« Jusqu'ici, a ajouté M. Mellon, le gouvernement américain n'a reçu auune communication officielle ou officieuse de la part des autorités françaises au sujet de la dette envers les Etats-Unis. »

#### La dette russe

Le président du conseil M. Rakowski, ambassadeur de l'Union des Républiques socialistes et soviétiques, avec lequel il a eu un entretien d'une heure environ, au cours duquel ont été examinées les questions qui intéressent les deux pays.

### La crise belge

Le groupe socialiste parlementaire a examiné le projet tendant à accor-der au roi des délégations pour stx mois. Le projet est vivement discuté. Les gauches socialistes ont décidé d'adhérer au projet du gouvernement concernant la régie des chemins de 

### Le désarmement de l'Allemagne Une note de la C. D. A.

Une note de la conférence des ambassadeurs et une de la commission de contrôle militaire ont été remises au commissaire du Reich pour le désar-mement par le général Pagels. L'une concerne différents points de détail relatifs au désarmement de l'Allemagne, l'autre se rapporte à la situation du général commandant en chef.

#### Au Maroc Nos troupes progressent dans la tache de Tazza

Bien que l'offensive générale ne soit pas encore déclenchée dans la tache de Taza, nos troupes continuent à progresser d'une facon intéressante.

Au nord-est, les troupes régulières de la troisième division, commandée par le général Dosse, ont occupé lundi matin, les pentes nord-ouest du Tabout Tamtroccht, les cols de Tizi Tcharket et Tizi Tazizaour, à 14 kilomètres au sud de Tanjout. Les partisans de la même division ont occupé Réggou.

A l'ouest, les troupes régulières du groupe Freydenberg ont occupé Reggou, El Mers, des Beni Alaham, à kilomètres au nord-est de Timirat.

Au sud, la première division, commandée par le général Vernois, a occupé Tizi du Hamri, à 5 kilomètres à l'est de Ich Azrou, déjà occupé depuis le 9 juillet.

Abd-el-Krim sera relégué à la Réunion La question de la résidence d'Abdel-Krim est restée en dehors des ac-

cords signés au Quai-d'Orsay entre la France et l'Espagne, puisque c'est une question que la France seule a qualité pour résoudre. Mais elle est maintenant résolue. Il résulte des déclarations mêmes de M. Briand que c'est à la Réunion, dont le climat est plus clément que celui de Madagascar, qu'Abd-el-Krim sera interné.

## En Bulgarie

L'opinion bulgare et spécialement les partis nationaux insistent pour que le prince Cyrill, frère du roi Ferdinand, soit désigné comme héritier du trône. Le prince Cyrill vit à l'étranger, surtout à Vienne.

Les Etats-Unis achètent de l'or L'Australie a expédié de l'or aux Etats-Unis pour une valeur de 3.000.000 de dollars.

L'accord franco-espagnol

Mardi, à midi, a eu lieu au ministère des affaires étrangères, à Paris, la signature de l'accord franco-espagnol relatif aux affaires marocaines.

## L'œuvre du redressement financier

Sous les auspices de la Chambre de Commerce et de l'Union des Chambres syndicales patronales de Lyon, M. Etienne Fougère, président du syndicat des fabricants de soieries, a fait une conférence.

« L'œuvre de redressement du franc, a déclaré M. Fougère, n'est pas au-dessus de nos forces. Si les Français savent rester unis et se montrer courageux ils triompheront des graves difficultés financières actuelles. L'heure est venue d'agir. Il faut avoir con-

# En Cyrénaïque

Une colonne italienne défait des rebelles

Sur le plateau central de Cyrénaïque, les colonnes mobiles poursuivent leur action de nettoyage pour libérer complètement la région des infiltrations ennemies.

Près d'Uadi Gereiba, un groupe de rebelles a été mis en déroute, laissant dix cadavres sur le terrain. Pendant cette brève action, un commandant a été tué et six Ascaris ont été légèrement blessés.

Près de 400 hommes armés qui cherchaient à s'enfuir ont été signalés. Une colonne les a rejoints et les a mis en complète déroute. Les rebelles ont eu plus de cent tués, 76 cadavres ont été abandonnés sur le terrain, 75 fusils ont été pris. Du côté italien, un notable, Omar Elasfar a a été tué ainsi que deux partisans et un Ascari.

## A la Commission du suffrage universel

La commission du suffrage universel vient d'adopter définitivement le rapport de M. Théo Bretin concluant en faveur du système de la proportionnelle intégrale pour l'élection des députés. M. Théo Bretin est autorisé à déposer son rapport.

#### Le retour d'Amundsen héros du Pôle Nord

L'explorateur Amundsen et ses compagnons, sont arrivés à Bergen, venant de New-York. Les autorités et les habitants leur ont fait un accueil enthousiaste La municipalité a donné un banquet aux explorateurs polaires qui sont partis pour Oslo.

#### Le commerce extérieur de l'Angleterre fléchit

Les importations se sont élevées pour le mois de juin à 97.504.361 livres sterling, en diminution de 13.480.499 sur le mois de juin 1925.

Les exportations ont été de 50.107.041 en diminution de 8.786.149.

## En Angleterre

la chaleur est accablante Après une chaleur lourde et orageuse pendant la nuit de dimanche à lundi, la journée du 13 fut accablante à Londres. Le thermomètre atteignait, en effet, au début de l'après-midi, 83° Fahrenheit (28° centigrades).

A Liverpool, il y eut à peu près vers la même heure plusieurs cas d'insolation, dont les victimes furent, pour la plupart, des enfants de 10 à 12 ans et des vieillards.

#### Une collection d'empreintes préhistoriques

On mande de Washington au New-York Herald que le nouveau Museum national vient d'acheter une collection constituée par M. Charles W. Gihnore, de l'Institut de Smithsouian.

Cette collection comporte plus de 400 empreintes de pieds d'animaux qui ont vécu sur le globe terrestre à toutes les époques connues.

On mande de Calais que d'intéres-

## La direction des navires

santes expériences viennent d'y être faites en mer, au moyen d'un dispositif imaginé par M. Langevin, professeur au Collège de France, qui permet d'assurer, par temps de brume, la direction des navires, en utilisant simultanément les ondes hertziennes et les ondes sous-marines ultra-sonores. Un appareil émetteur envoie ces deux sortes d'ondes. Elles sont recueillies par le poste récepteur. L'oreille de l'observateur apprécie chronométriquement l'intervalle de temps qui sépare la réception de l'onde hertzienne et celle de l'onde ultra-sonore. On peut ainsi savoir quelle est exactement la distance séparant les deux postes et déterminer la position du navire et son éloignement de l'entrée du port ou de ~<>

## Sénat

Séance du 13 juillet 1926

Le président fait connaître au Sénat, que M. Peytral, sénateur des Hautes-Alpes, dépose une demande d'interpellation « sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer la libre et loyale expression de la volonté des électeurs, lors de la pro-

chaine élection législative dans le département des Hautes-Alpes. »

La parole est donnée à M. Peytral qui déclare que c'est une question d'honneur qui se pose à propos de son interpellation. Il voulait tout d'abord se borner à poser une question au ministre de l'intérieur sur la fixation de la date de l'élection dont il s'agit; mais le ministre ayant refusé d'accepter cette question, il s'est vu obligé

d'interpeller. Le sénateur des Hautes-Alpes ajoute qu'il consentira à l'ajournement de la discussion, à condition qu'au moment où elle viendra, il ne se trouve pas placé devant un fait accompli.

Le ministre de l'intérieur n'assistant pas à la séance, M. Durafour, ministre du travail, prie le Sénat d'ajour-ner la fixation de la discussion.

La discussion immédiate mise aux voix est ordonnée après pointage, par 134 voix contre 127 sur 261 votants. M. Peytral remercie le Sénat de ce vote; mais il déclare qu'il n'insiste

pas pour que la discussion ait lieu immédiatement. Au nom du gouvernement, M. Daniel Vincent, ministre des travaux publics, remercie M. Peytral d'accepter l'ajournement de son interpella-

tion. Quant à l'interprétation à donner au vote du Sénat, M. Daniel Vincent s'en remet, sur ce point, au ministre de l'intérieur et à la Haute Assemblée elle-même.

On vote ensuite plusieurs projets de loi, notamment:

Le projet complétant les lois instituant des allocations temporaires en faveur de certaines catégories de bénéficaires de rentes allouées delai étenant aux maladies d'origine professionnelles la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

On apprendra avec plaisir que la Croix le Chevalier de la Légion d'Honneur vient l'être accordée à M. John T. UNDERWOOD, le constructeur de la machine à écrire universellement connue, pour les services qu'il a rendus à la vulgarisation de la dactylographie, qui compte aujourd'hui tant de praticiens en France.

# GHRONIQUE LOCALE

# Après l'accord franco-anglais

L'accord anglo-français est signé: si on en croit l'opinion des personnalités qui sont au courant des affaires financières, cet accord est favorable à la France.

M. Caillaux aurait réussi à obtenir de l'Angleterre des avantages sérieux. Mais il est un fait à constater, c'est que, malgré ces accords, la livre, le dollar montent et le franc baisse.

Comment expliquer cette hausse? Et qui l'expliquera.

Encore mercredi, la livre était à

Aussi bien, notre confrère l' « Intransigeant » écrit avec raison: « Le franc ne retournera pas à la hausse, à une hausse durable, tant que les hommes qui nous gouvernent n'auront pas entrepris un effort durable et prolongé en faveur d'un redressement méthodique de notre situation générale; cela n'empêche que nous devons mentionner comme une réussite opportune cette signature de l'accord franco-britannique. »

Quoi qu'il en soit, la situation financière reste toujours grave: le commerce, l'industrie ne savent plus, selon l'expression populaire, sur quel pied danser.

Commerçants et industriels n'osent pas se lancer dans les affaires, passer des commandes.

Combien vaudra demain le franc? C'est toujours la même question qu'ils se posent. Et malgré tout, le pays est calme.

Comme l'écrit un de nos confrères : « En réalité, le pays a pleinement conscience de la gravité de la situation financière. Mais de l'exacte gravité et pas plus. L'opinion n'est pas du tout à la panique à laquelle on tentait perfidement de l'amener. Elle ne se laisse pas « bourrer le crâne », comme pendant la guerre. Les sauts des changes en partie volontairement provoqués de Paris, même en partie exploités par la spéculation, ne l'im-

pressionnent plus. » Eh! oui : le pays est calme : mais il n'en pense pas moins.

hausse et baisse sont provoquées par des spéculateurs que tout le monde connaît, et qui, encore, malheureusement, ne sont pas inquiétés.

THE PROPERTY OF THE PROPERTY O

Le pays est calme : oui : Pourquoi? Parce qu'il espère que la crise passera comme sont passées beaucoup de cri-

Mais le pays espère également qu'un jour viendra où les spéculateurs seront victimes à leur tour de leurs malhonnêtes opérations.

Ah! si cela était vrai! Quelle belle revanche du populo contre l'immoralité qui règne actuellement, dans tous les milieux politiques et financiers.

Le Gouvernement le sait bien. Ferá-t-il quelque chose contre les trafiquants de notre devise? L'accord franco-anglais est un succès. La répression de la spéculation en serait un autre.

## LOUIS BONNET.

## Médaille militaire

La médaille militaire a été attribuée aux gendarmes de la 17° légion dont les noms suivent

Saint-Laurent, Ferre, Muratet, Pédounaut, Lagante, Sier, Sentein, Degeilh, Dufaut, Violelle, Tournié, Martres, Guitard, Racaud, Melot, Delpech, Dieude, Andral, Méric, Vigoul, Huc, Morandière, Larroque, Bordeneuve, Carlux, Troves, Fourès, Lafeuille, Dupont, Tesnes, Dauliac, Delque, Miroux, Jany, Mole, Domin, Garrigues.

Delfaud, Sahuque, Benevent, maréchaux de logis chefs.

#### Service de santé

M. le médecin-inspecteur Laffargue, directeur du service de santé de la 16° région est nommé directeur du service de santé de la 17° région.

### Compatriote

Notre jeune compatriote L.-Raymond Cayla, surveillant d'internat au lycée de Rodez, fils du sympathique percepteur de Limogne, a été reçu au concours pour l'emploi de commis d'économat.

Nos félicitations.

#### Ponts et Chaussées

M. Bourgarel, agent-voyer à Labastide-Murat est nommé sous-ingénieur de 3° classe à Puy-l'Evêque, à dater du 1er septembre 1926.

## Chronique Quercynoise

## De Duravel à Montcabrier...

J'ai eu, l'autre semaine, le grand plaisir de prendre part aux trois premières des « Journées du Lot », organisées par le Comité des sites et monuments du Touring-Club de France. A mon vif regret, j'ai du rester absent des deux dernières...

Sans doute est-il un peu tard pour parler encore de ces manifestations. Aussi n'ai-je pas le dessein de vous les narrer par le menu. Un tel compte rendu nous sera donné, je l'espère, bientôt. En rafraîchissant nos souvenirs, il nous apportera un renouveau d'enchantement.

Je ne vous dirai donc rien ou presque de la séance inaugurale, de la triple visite, matutinale, vespérale et nocturne de Cahors, des longues courses de nos deux cars jaune d'or à travers les campagnes du Quercy. Ces randonnées furent proprement ravissantes. On allait, par monts et par vaux, des plateaux fleuris de chèvrefeuilles et de pois de senteur aux combes où, selon l'expression de M. Chaix, on défilait « sur le front des « alignements argentés des peupliers, « parmi la pourpre des coquelicots et des cerises mûres. » On forçait le seuil de nos vieux châteaux : Cieurac, Cayx, Montcléra; on envahissait nos originales églises : le Montat, Velles, St-Cirq-Lapopie, les vénérables restes de nos abbayes: Espagnac et Marcilhac, les rues abondantes en souvenirs du moyen-âge de nos petites villes, celles de Luzech et de Puy-l'Evêque par exemple. Et les splendeurs étalées au grand jour ne suffisant pas dans un pays comme le nôtre, on abordait les dédales souterrains de Cabrerets avec M. l'abbé Lémozi pour guide! Un soleil sans rudesse, mais éclatant au gré de nos vœux, ajoutait sa féerie à l'altière splendeur de nos falaises, au charme vaporeux des vallées profondes, à la majesté sereine du Causse. Les Parisiens mêlés à nous sur les coussins des deux cars bouton d'or s'exclamaient devant nos grands paysages, louaient nos villages fleuris, s'étonnaient de la profusion et de la variété de nos reliques du passe quercynois. Chacune des improvisations que M. Chaix égrena, à raison de cinq ou six par jour, en réponse à des souhaits de bienvenue et à des requêtes, furent des hymnes à la beauté du Quercy et ce lyrisme captivant alla sans cesse crescendo, pour la joie et l'orgueil de nos oreilles... Je veux me borner ici à évoquer un

seul épisode de cette odyssée en cinq parties, à revivre pour vous tout au plus deux heures de la deuxième journée. C'est bien peu et c'est beaucoup! Ce moment eut pour moi son attrait particulier, celui de la quasi-nouveauté. J'avais déjà eu l'occasion de voir Duravel et Montcabrier, mais en passant sollicité par l'appel impérieux du proche Bonaguil ou en voyageur distrait par des soucis d'ordre matériel. Simple invité dans une excursion d'art et de tourisme, affranchi de tâche à remplir et allégé de toute préoccupation, j'ai pu, le 26 juin, contempler et comprendre. Vision et compréhension aisées et profitables entre toutes, puisque nous avions la précieuse fortune d'être guidés dans

Il finit bien par comprendre que | l'homme le plus renseigné et le plus affable, par M. Raymond Rey, auteur des beaux livres que l'on connaît.

Il nous avait rejoints à Puy-l'Evêque et conduits dans son bourg natal. Une addition mille fois justifiée au programme lui accordait peu de temps pour nous faire, avec les notables du lieu, les honneurs de ce qu'est maintenant l'antique Diolidinum. Tout de suite, il nous conduisit à l'église. Elle est grande, belle ; elle est intacte aussi, ce qui constitue une sorte de miracle pour un monument qui a traversé, comme la plupart des nôtres, tant de siècles de guerres et les risques d'une révolution. Située au cœur de la petite cité qu'elle illustre, presque en bordure d'une grande voie, elle se présente néanmoins assez mal. On l'aborde généralement, comme nous le fîmes, de côté, par sa façade méridionale. Des maisons l'enserrent étroitement. D'aucun endroit de ses alentours, on ne peut prendre assez de recul pour admirer d'ensemble ses vastes et harmonieuses proportions.

Aussi, le portail franchi, son vaisseau surprend-il doublement par son ampleur, sa noblesse, l'équilibre irréprochable de ses diverses parties, l'art achevé dans sa sobriété que déployèrent à l'envi l'architecte et le sculpteur. C'est du roman, le plus pur et le plus hardi que nous possédions, robuste par essence mais exempt de toute lourdeur.

Les grands constructeurs de Moissac qui œuvrèrent ici à partir de 1055, avaient atteint l'apogée de leur savoir, une maîtrise sans défaillance possible. Pour le montrer avec un éclat particulier, pour ajouter un fleuron plus délicat que les autres à la vaste chasse de pierre édifiée par leurs mains, ils composèrent avec amour et parèrent avec un luxe d'ornement sans second cette chapelle de la Vierge dont M. Rey nous fait, en peu de phrases mais si évocatrices, apparaître les intentions sous les realisations. La rapide étude de quelques chapiteaux éclaire pour nous d'une captivante lumière toute une époque de l'art médiéval.

Un coup d'œil sur le cube de maçonnerie qui, derrière le maître autel, renferme les trois corps saints donnés par Charlemagne à ce sanctuaire, au retour de sa campagne contre les Maures, et nous gagnons la crypte creusée, bien avant la construction de l'église actuelle, pour abriter ces illustres dépouilles. Situé sous la nef, le primitif oratoire de Saint-Hilarion et de ses compagnons d'éternité, est une merveille. Le nombre et la disposition des colonnes, la forme et la variété des voûtes, la simplicité si pleine de sens des sculpteurs, tout émeut et ravit dans ces catacombes en miniature. Là encore, M. Rey ressuscite, en expliquant d'un mot. Et nous terminons cette visite par une autre resurrection, celle de l'art romain de la plus belle époque résume sur la pierre ornée de pampres, de grappes et d'oiseaux, débris probable d'un autel de Bacchus devenu support de vasque d'un bénitier...

Nunc est bibendum! Ce moment des rafraîchissements rapides mais savoureux suit inéluctablement chacun de nos arrêts. Inter pocula, mais toujours à la hâte, MM. Rey et Chaix échangent les remerciements du Touring-Club contre ceux de Duravel et de quelle jolie manière! De ces discours charmants, je veux seulement retenir la louange personnelle adressée par le président du Comité des sites et monuments à l'auteur de « la Cathédrale de Cahors » et des « Eglises fortifiées du Midi de la France ». Et je vous prie de croire que les Parisiens de notre bande n'applaudirent pas moins fort que les Quercynois des éloges qui touchaient pourtant de plus près les derniers.

Nos voitures grimpent maintenant la côte qui s'enlève brusquement sur le front nord du village. Nous laissons Duravel agenouillé autour de sa grande église; le clocher lui-même s'éclipse, la plaine disparaît, les coteaux de Sérignac et de Mauroux s'effacent à leur tour. Nous traversons des plateaux où alternent avec les blés et les vignes, des chênaies et des châtaigneraies. Le creux, de la Thèze déjà se devine et, au-delà, s'étagent ces coteaux du Périgord que leurs bois de pins vêtent de bleu foncé. Une descente suit. A gauche, un hameau se montre presque entièrement ruiné, mais dont plusieurs fours instacts indiquent l'ancienne prospérité. Puis Montcabrier se dresse devant nous. Brusque et surprenante apparition! La très noble forteresse du xiiie siècle est naturellement bien déchue de sa splendeur, bien démantelée, bien dépeuplée aussi sans doute; mais quels beaux restes elle conserve et quel fier profil elle découpe encore sur le ciel, dans une auréole de soleil! Toujours menés et renseignés par M. Rey, nous allons voir qu'elle a gardé aussi de quoi ravir l'artiste et l'archéologue, de quoi inciter à revenir des visiteurs aussi pressés que nous.

Une rue escarpée mais nette, pavoisée par surcroît des jeunes fleurs de la St-Jean sur toutes ses vieilles pierres, nous conduit à l'une des places du bourg. Il en compte plusieurs et, de chacune, de nombreuses perspectives de rues pittoresques font apparaître des amorces du plan régulier

de la bastide. Voici l'église. Le clocher n'est qu'un mur au fronton aigu, ébréché par la foudre; mais un très beau portail ennoblit cette austère façade. À l'intérieur, un grand vaisseau où la population dit aujourd'hui se trouver au large, où les pèlerins peuvent se cette partie de notre périple par réunir en nombre, le 25 août.

Au-dessus de l'autel, un retable du xviie siècle, d'amples proportions, dont les sculptures ont, comme toutes leurs pareilles chez nous, subi l'outrage d'un peinturlurage violent. Dans la chapelle de gauche du transept, une niche contient l'objet de la vénération d'innombrables visiteurs de la région depuis plus de six siècles. C'est une statue de pierre, au chef couronné d'un curieux diadème. Le personnage est manchot. Il a surtout été dépouillé de l'insigne relique de Saint-Louis qu'il logeait dans sa poitrine, don royal offert par Philippele-Bel, en même temps que celui d'une charte de coutumes, à la pelite mais fière cité construite par Guy de Cabrier, sénéchal du Quercy sur les confins de son domaine. Le petit-fils de Louis IX honorait ainsi une des premières bastides fondées sous son

L'imposition des mains des rois de France guérissait, croyait-on, les gens affligés d'écrouelles. A ce propos, M. Rey nous rappelle que Louis XVIII, ignorant la peur du ridicule, essaya de relever la tradition et se proclama thaumaturge en plein xixº siècle. A Montcabrier, la relique de St-Louis a disparu, mais son effigie subsiste et attire encore ceux que désolent leurs humeurs froides.

Nous quittons l'église et parcourons le bourg. Une grande croisée sculptée du xiv° siècle nous signale le lieu où tint ses assises ce tribunal qui s'intitulait Cour royale de Montcabrier et Duravel. Excusez du peu!

De tous côtés des vestiges du passé se montrent : toits singuliers, fenêtres et cheminées ornées, masques et consoles jaillissant d'un crépi ou se dissimulant à demi sous les festons d'une treille. Les places se succèdent, larges et ombragées de beaux tilleuls, On devinerait si on ne le savait pas, que le bourg a d'importantes foires. Celle de la Saint-Louis est remarquable. Elle assemble, dans cet aérien village, les gens et les bêtes de tout le pays à la ronde. Ce jour-là, Montcabrier peut encore se croire une petite capitale.

Une dernière esplanade commande à la fois les ravins de l'ouest, la vallée du nord et un large cercle de coteaux. Au saillant, une porte dresse toujours sa belle ogive enguirlandée de lierre. Du parapet qui termine le rempart, la vue qui s'offre à nos yeux est saisissante. Un des plus curieux paysages du défilé de la Thèze nous apparaît, illuminé de soleil. La ruine de Pestillac dresse ses pans de tours sur un éperon de trois côtés inaccessible. Ce fut un des repaires préférés des Anglais. Mais Montcabrier sut tenir en respect toutes les bandes pillardes et finalement en avoir raison. Plus haut que ce débris de château, Pestillac avait juché son église. On l'aperçoit parmi les arbres, coiffée d'un modeste toit neuf et l'on s'imaqui officiait au sommet de cette montagne écartée et sauvage avait autorité sur 18 paroisses, depuis Touzac jusqu'à Cazals.

La visite est finie. Nous prenons congé des amis qui nous firent escorte de Puy-l'Evêque à Montcabrier. Par la route déclive qui décrit un vaste. contour au pied des remparts de la bastide de Saint-Louis, nous gagnons les bords de la Thèze aux bois épais, aux humides prairies, aux rochers fantastiques. De Frayssinet-le-Gélat, nous irons voir Montcléra. Coupant des lignes successives de coteaux, nous traverserons ensuite les vallées de la Masse et du Vert, pour rejoindre celle du Lot et rentrer à Cahors au déclin du jour...

Eug. Grangié.

## PANNE D'EAU!

Est-ce pour nous donner une idée de ce que sera la restriction de l'eau quand les compteurs seront installés, ou bien est-ce pour rappeler à la population que nous arrivons à la période chaude où, bientôt, probablement, les réservoirs du château seront rapidement taris, et où fontaines et robinets seront à sec 22 heures par jour.

Le tout est que mardi soir, vers 8 heures, et même avant dans certains quartiers, des fontaines et robinets ne coula plus une goutte d'eau.

Le désappointement fut grand parmi la population, car c'est à cette heure-là que l'on commence à faire sa petite provision d'eau pour la nuit puisque, aussi bien, ce n'est pas au petit jour que les fontaines coulent à Cahors.

Le mécontentement fut d'autant plus grand que rien ne justifiait cette mesure qui fut considérée comme une brimade.

Il paraît que non! On avait fermé les fontaines pour faire les travaux d'installation d'eau à la banque de

On aurait pu choisir un autre moment, dans tous les cas une autre heure. Au lieu de commencer à 8 heures 1/2 les travaux on pouvait attendre à 10 h. 1/2.

Et si un incendie avait éclaté? Il n'y aurait pas eu d'eau; par suite de ces travaux, il n'était pas possible de fournir de l'eau.

Il y a bien des travaux d'une utilité, d'une urgence plus grandes que cependant l'on néglige

Au surplus, les établissements publics ne purent pas faire de provision d'eau, n'ayant pas été avertis de la fermeture des fontaines.

Et il en résulta que les consommateurs durent boire dans des verres nettoyés dans une même eau. Heureusement qu'ils ne le surent

Et l'hygiène, alors ?!!

LOUIS BONNET.

#### CONTRIBUTION VOLONTAIRE (Suite. 8)

M. et Mme Suchetet à Lissac	
	50
Lacombe Emmanuel à Lissac	25
Fairet Henri a Lassac	20
Vve Davnac a Lissac	20
Moussie Louis à Lissac	20
Moussie Louis à Lissac	50
Vve Bergougnoux à Lissac. Vilhes à Lissac.	20
Vilhes à Lissac	20
Atgie Ludovic à Lissac	25
Craniá à Lissac	20
Granié à Lissac	20
Combaid Hand & Hassac	
Soubrié Henri à Lissac	40
Lavergne à Lissac	
Despeyroux a Lissac	50
Despeyroux à Lissac	30
Vve Larnaudie ep. Fabre a Lissac	20
Vve Lapergue à Lissac	20
Laroche Louis à Lissac	30
Chartrou Emile à Lissac	25
Vve Delrieu à Lissac	20
Borie Marie à Lissac	20
Palot à Lissac	30
Lacombe Léon à Lissac	25
Vauzou à Lissac	20
Tandy Justin à Lissac	30
Roumegoux Henri à Lissac	20
Revel Victor à Lissac	20
Verbie à Lissac	30
Verbie à Lissac	20
Divers, com. de Lissac	412
Maurel Paul à Cajarc	50
Maurer raur a Cajare	20
Vignau Andrée à Cajarc Pérès Gaston à Cajarc Bories Elfrérie Vve Cazeaux à Cajarc	20
Peres Gaston a Cajarc Coione	50
Bories Eliferie, vve Cazeaux a Cajarc	100
Garric Ernest, Cahors	335
Union des Femmes de France à Cahors	40
Filhol Henri, à Cahors	20
Magne Baptiste a Biars	20
Oubrayrié à Biars Maisonneuve et Chapoulard à Biars	500
Maisonneuve et Chapoulard a Blars	30
Lartigue René à Biars	30
Durrieu Ernest à Biars	25
Laregénie Eugène à Biars	20
Lacaze Jean à Biars	20
Taillardes Amédée à Biars	33
Divers, com. de Biars	25
Vernéjoul Louis à Biars	50
Brousse Jean, à Cajarc.  Bos Antoine à St-Pierre-Toirac.  Colinet Louis, Lacapelle-Marival.  Beulaguet Jean à Lacapelle-Marival.  Barrue Arsène à Lacapelle-Marival.	25
Bos Antoine a St-Pierre-Toirac	50
Colinet Louis, Lacapelle-Marival	50
Beulaguet Jean a Lacapelle-Marival	50
Védrunes Marie-Louise à Lacapelle-Marival	
	20
The state of the s	20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival	20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival	20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival	20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival Balkon Albert à Lacapelle-Marival	20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival Balkon Albert à Lacapelle-Marival	20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival Balkon Albert à Lacapelle-Marival	20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival  Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival  Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival  Delbos Albert à Lacapelle-Marival  Périé Antony à Aynac  Cayrol Casimir à Aynac	20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival  Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival  Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival  Delbos Albert à Lacapelle-Marival  Périé Antony à Aynac  Cayrol Casimir à Aynac	20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 25
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival  Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival  Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival  Delbos Albert à Lacapelle-Marival  Périé Antony à Aynac  Cayrol Casimir à Aynac	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 25
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle.	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 25
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival.  Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival.  Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival.  Delbos Albert à Lacapelle-Marival.  Périé Antony à Aynac.  Cayrol Casimir à Aynac.  Taillade Emile à Aynac.  Anonyme, à Douelle.  Anonyme, à Douelle.  Rigal Louis à Douelle.  Lacam Gabriel à Lissac et Mouret.	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovie à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret.	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 10 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret.	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 10 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival.  Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival.  Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival.  Delbos Albert à Lacapelle-Marival.  Périé Antony à Aynac.  Cayrol Casimir à Aynac.  Taillade Emile à Aynac.  Anonyme, à Douelle.  Anonyme, à Douelle.  Rigal Louis à Douelle.  Lacam Gabriel à Lissac et Mouret.  Latrémolière Elie à Lissac et Mouret.  Latrémolière Elie à Lissac et Mouret.  Lachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 10 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovie à Lacapelle-Marival. Delhos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Plerre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 25 25 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque. Lasgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Buamps Louis à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque. Lasgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Buamps Louis à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Latrémolière Elie à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque. Lasgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Buamps Louis à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Learem Gabriel à Lissac et Mouret. Elzines Cyprien à Lissac et Mouret. Dachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Lhorte à Concorès. Labre à Concorès. Lasgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Divers, com. de Lalbenque. Labie Auguste à Lalbenque. Labie Auguste à Lalbenque. Dajean Louis à Lalbenque. Boissy Gaspard à Lalbenque.	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovie à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Castagne à Concorès. Casard Jeanne à Lalbenque. Lasgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Busher Lauis à Lalbenque. Ruamps Louis à Lalbenque. Busher Labie Auguste à Lalbenque. Boissy Gaspard à Lalbenque.  (A suiv	20 20 20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovic à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Pachent Plerre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Lhorte à Concorès. Lhorte à Concorès. Cazard Jeanne à Lalbenque. L'asgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Ruamps Louis à Lalbenque. L'abie Auguste à Lalbenque. Boissy Gaspard à Lalbenque. Boissy Gaspard à Lalbenque.  (A suiv	20 20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
Cadiergues Jean à Lacapelle-Marival. Bladou Benjamin à Lacapelle-Marival. Vermande Ludovie à Lacapelle-Marival. Delbos Albert à Lacapelle-Marival. Périé Antony à Aynac. Cayrol Casimir à Aynac. Taillade Emile à Aynac. Anonyme, à Douelle. Anonyme, à Douelle. Rigal Louis à Douelle. Lacam Gabriel à Lissac et Mouret. Felzines Cyprien à Lissac et Mouret. Pachent Pierre à Frayssinet-le-Gélat. Divers, com. de Frayssinet-le-Gélat. Williams à Concorès. Castagne à Concorès. Castagne à Concorès. Casard Jeanne à Lalbenque. Lasgourgues Juliette à Lalbenque. Vidaillac Joseph à Lalbenque. Busher Lauis à Lalbenque. Ruamps Louis à Lalbenque. Busher Labie Auguste à Lalbenque. Boissy Gaspard à Lalbenque.  (A suiv	20 20 20 20 20 20 20 20 25 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20

## Le 14 Jumet a Cano

La fête nationale a été célébrée à Cahors, selon l'usage, depuis quelques années, de façon très modeste. Aussi bien, les visiteurs ne se sont pas dérangés, les trains n'ont pas apporté un voyageur qui venait à Cahors pour se distraire. On a même

remarqué que le nombre d'autos, de passage à Cahors, a été moins grand que les jours ordinaires. Samedi soir, à 7 heures, les cloches des églises annoncèrent la fête, et à 9 heures 1/2, les tambours et clairons et musiciens de l'Avenir Cadurcien, précédés, encadrés par des porteurs de

lampions, parcoururent les principales Devant la Préfecture, le monument Gambetta, arrêt: un pas redou-Devant l'Hôtel de Ville illuminé, les

Marseillaise » et le « Chant du départ ». A 11 heures chant et musique ces-

enfants des Ecoles chantèrent la

Jeudi matin, mariage de la rosière or, comme chacun a assisté au moins à un mariage, on connaît le cérémo-

A 10 heures, place Rousseau des enfants furent intéressés par des jeux organisés par le Conseil municipal: jeux de la cruche, de la poêle, et course

Heureusement à 10 heures 1/2, une attraction des plus intéressantes avait été organisée par le Vel-Auto-Lotois, la jeune et vaillante société sportive. Des courses de bicyclettes avaient lieu. Neuf coureurs y prirent part; ces

courses furent très réussies. Le départ et l'arrivée ayant lieu devant l'Hôtel de Ville et le siège social (Café de Bordeaux), une foule nombreuse était réunie pour assister à ces courses.

A midi et demi, elles prirent fin et les coureurs furent vivement applau-

A 2 heures, au Théâtre eut lieu unc représentation populaire.

Le public assez nombreux qui s'y était rendu entendit avec plaisir les belles voix des jeunes Vialard, Gui-tard, de MM. Baboulène, Machicot,

Il fut amusé par M. René Barreau, dans son répertoire, par Mlle Tardieu qui fut une Auvergnate à la perfection, par M. Fabié.

Une comédie « le Convive » et deux ballets où parurent de gracieuses fillettes intéressèrent vivement les spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux acteurs et actrices, sans oublier l'orchestre symphonique dirigé par M. Barreau.

A 5 heures, sur le Lot, les courses de régates donnèrent lieu à une vive lutte entre les équipiers ; et la course aux canards amusa le public et surtout les nageurs qui eurent la chance de les attraper. Le soir même, ils s'en régalèrent dans un repas amical.

Dès 9 heures, les monuments publics, les Allées Fénelon étaient brillamment illuminés: l'Avenir Cadurcien donna un concert à 10 heures et à 10 h. 1/2 l'Orphéon se fit entendre sur la terrasse du Café de la Promenade.

Musiciens et chanteurs furent applaudis. Enfin, à 11 heures, un grand bal populaire eut lieu sur la place de la République.

De nombreux couples dansèrent aux sons d'un excellent orchestre qui était monté sur une estrade installée au milieu de la place.

Le bal fut très animé jusqu'à 1 heure du matin, clûture de la fête du

Le prix des farines était lundi à 305 francs les 100 kilos, à Cahors. Ce qui veut dire que nous allons subir une nouvelle hausse du prix du

La vie devient tout à fait charmante: la stabilisation des cours de farine n'est pas encore annoncée.

Et à Cahors, non seulement il faut subir la hausse du prix du pain comme partout ailleurs, mais il faudra encore payer l'eau.

Il est vrai que la misère des uns fait la fortune de quelques autres!

tion.

#### Baccalauréat

Sont définitivement recus les élèves du lycée Gambetta dont les noms sui-

1re partie, série C.: MM. Conte, Cancès, Moles. partie, série D : Bouzou, Méchin.

partie, série B: Dreneau, Cham-

2º partie, mathématiques: Delpech (mention bien), Barbet (assez bien). Nos félicitations.

# Un film de propagande

La Fédération des syndicats d'initiative du Quercy-Limousin-Périgord a eu l'heureuse inspiration de faire filmer les curiosités principales de notre région.

Ce film, d'un intérêt considérable, constitue la meilleure propagande touristique. Il comprendra près de 2.000 mètres et passera dans les principaux cinémas. Madi, l'habile opérateur de la firme a qui a été confiée l'exécution de ce film, s'était rendu à Cahors, où il a pris un certain nombre de vues intéressantes.

Il visitera ensuite Cabrerets, Vers et tout le département, en se mettant en rapport avec les divers syndicats d'initiative du Lot.

## Lettres anonymes

Depuis longtemps déjà, on racontait, à mots couverts, qu'une véritable él idémie de lettres anonymes sévissait à Cahors.

Les victimes de ces lettres gardaient un silence relatif, mais supportèrent impatiemment les injures réitérées et quelles injures — dont elles étaient assaillies.

La patience de l'une d'elles s'étant trouvée à bout et cette personne pensant connaître l'auteur des lettres dont elle fut persécutée, a déposé une plainte en justice et lancé une assi-

Il paraîtrait même qu'un coupable découvert aurait versé une assez forte somme à titre de dommages intérêts à ses victimes.

L'enquête continue.

Pandation Tion Tondan Chaque année à l'occasion du 1er janvier, deux prix de 5.000 fr. chacun, le prix Léon Landau et le prix Charlotte Landau, sont attribués par une Commission spéciale siégeant au Ministère du travail et de l'hygiène.

Le premier est destiné à soulager la misère d'un jeune homme pauvre, orphelin, travailleur, honnête et reconnu pour mieux le mériter.

Le second institué en mémoire de la mère du bienfaiteur Mme Charlotte Landau, est destiné à soulager la misère d'une femme âgée d'au moins cinquante ans, pauvre, et sans famille, reconnue pour mieux le mériter.

C'est dans ces conditions que, depuis 1920, ont été attribués chaque année les deux prix fondés par M.

Léon Landau.

La Commission spéciale a constaté à plusieurs reprises que des candidatures assez nombreuses qui des divers points de la France surgissent, la plupart ne répondent pas aux intentions du testateur. En effet la catégorie qu'il a visée n'est pas celle de simples malheureux quelque intéressante que soit leur infortune c'est celle plus spéciale de ceux privés de ressources et d'appuis moraux et familiers. Cette interprétation n'est pas contestable, car il a pris la peine de faire connaître lui-même le sentiment qui avait dicté ses volontés généreuses, s'inspirant de la situation critique dans laquelle il s'était trouvé dans sa jeunesse. Après avoir vécu dans des conditions brillantes il s'est trouvé orphelin de père et plonge dans la gêne, la ruine paternelle s'ajoutant à son deuil. Sa mère âgée de plus de 50 ans avait subi les mêmes revers sans y être préparée n'avait rencontré alors aucune aide familiale.

Parvenu par ses propres moyens en débutant dans une situation des plus modestes, à soutenir sa mère, et, à la suite d'efforts persistants à se reconstituer une fortune, M. Léon Landau, en même temps qu'il acquérait une réelle notoriété, a tenu à instituer des prix dont il a été fait mention pour des situations analogues à la sienne, c'est-à-dire pour des personnes traversant pareille crise aux mêmes âges de la vie. On peut ajouter que sa vocation dans laquelle il a réussi avait le caractère artistique et littéraire, précision susceptible de dicter le choix de la Commission en cas de concurrence de candidatures également intéressante. Il est désirable qu'une large publi-

cité soit faite à ses intentions bien nettes afin d'éviter toute méprise et tout malentendu et aussi afin que deux qui se trouveraient dans les conditions requises n'hésitent pas à se mettre en instance auprès du Préfet de leur département qui instruira leur demande et fera parvenir en là 20 h. grande illumination, fête véni-

temps utile pour la prochaine attribution des deux prix dont il s'agit.

## Un oubli!

L' « Officiel » du 13 juillet publie une liste, par département, des cantonniers qui ont obtenu la médaille d'honneur des travaux publics.

Le Lot seul ne figure pas dans cette

Il en est de même pour la médaille de la prévoyance sociale. Le Lot est oublié dans la distribu-

#### Arrestation

Mercredi, un jeune enfant âgé de 12 ans qui passait à bicyclette à Pradines, a été arrêté pour vagabondage. Il a déclaré avoir quitté ses parents demeurant à Toulouse, qu'il s'était rendu à pied à Montauban où il vola la bicyclette. Il se rendait à Ville-

neuve-sur-Lot chez une tante. Il a été écroué et sa famille a été prévenue.

Oui l'a trouvée? Une housse de capote d'auto a été perdue sur la route de Cahors à Lar-

La rapporter S. V. P. au bureau de police.

## Accident du travail

M. René Déjean, 19 ans, menuisier, rue du Pont-Neuf, en resserrant des madriers, s'est blessé au talon du pied gauche, où s'est déclarée une plaie

infectée. Cette blessure, examinée par M. le docteur Ségala, nécessitera une incapacité de travail de quinze jours au moins.

## Facheuse glissade

M. Antoine Romanet, conducteur, domicilié à Libos, a été victime d'un accident qui s'est produit dans l'enceinte de la gare de Cahors.

A la suite d'une glissade survenue au moment où il montait dans un fourgon, il se fit une profonde plaie à la jambe gauche qui nécessitera quinze jours de soins pour sa guéri-

## Avis de concours

Un concours pour le surnumérariat de l'Administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le 30 septembre 1926.

Ne peuvent prendre part à ce concours que les candidats qui doivent avoir 18 ans au moins et 23 ars au plus le 1er octobre prochain. Aucune ispense d'âge ne sera accordée.

Néanmoins, pour les fils d'employés du cadre hiérarchisé des Contributions indirectes, les bacheliers et les admissibles à l'Ecole navale, la limite inférieure est abaissée à 17 ans, Pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer

dans la liquidation d'une pension ce retraite sur les fonds de l'État, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle de ces services et de 5 ans au maximum.

Les postulants se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir, à la Direction des Contributions indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire avant le 15 août 1926.

Les surnuméraires reçoivent une allocation annuelle de 6.000 francs et, le cas échéant, diverses indemnités (résidence, charges de famille, etc.) La durée du surnumérariat est de

deux ans. Elle est réduite à un an pour les surnuméraires qui justifient d'au moins un an de séjour sous les drapeaux. A l'issue de leur stage et s'ils ont donné toute satisfaction, les surnuméraires sont nommés vérificateurs

au traitement de 6.500 francs auquel

s'ajoutent, s'il y a lieu, les indemnités

## indiquées ci-dessus. CHRONIQUE SPORTIVE

Voici le résultat des courses du 14 Juillet : Cahors-Larroque et retour: 1er, Owiller Alphonse; 2e, Laplaze Norbert; 3e, Lafont

Cahors-Bégous et retour : 1er, Laplaze Norbert; 2e, Owiller Alphonse; 3e, Lafont

Cahors-Pradines et retour: 1er, Owiller Alphonse; 2e, Laplaze Norbert; 3e, Lafont Cahors-Roquebillières et retour : 1er, Laolaze Norbert; 20, O willer Alphonse; 30, La-

Classement général: 1er ex-æquo, Lalaze et Owiller; 3°, Lafont; 4e, Ferrières; 5º Baudel. Prime au bout de la côte de Roquebil-

## ières : 1re, Laplaze; 2e, Owiller. Arrondissement de Cahors

## Larroque-des-Arcs

Fête locale. — Comme nous l'avons déjà annoncé, la jeunesse de Larroque-des-Arcs, organise comme les années précédentes, sa fête annuelle les 17, 18 et 19 juillet 1926.

Voici le programme de ces trois journées de réjouissances : Samedi 17 juillet: Annonce de la fête par des salves d'artillerie et prépa-

ration de la fête. Dimanche 18 juillet: A 7 h. annonce de la fête par des salves d'artillerie; à 10 h. réception de la musique; à 11 h. apéritif-concert ; à 12 h. distribution de bouquets aux jeunes filles et aubade aux habitants ; à 16 h. grand concours de beauté (plusieurs prix); à 16 h. 30 départ du ballon « Lou Rouquès »; à 17 h. grand bal de jour;

Lundi 19 juillet : Tour de ville en musique; à 11 h. apéritif-concert ; à 15 h. divers jeux seront fait sur la grande place; à 17 h. grand bal; à 18 h. apéritif-concert; à 21 h., grand bal, bataille de confetti; à minuit grande farandole d'adieu. Réveillon.

Comme on le voit plus haut rien n'a été négligé, un grand nombre de forains, tels que tourniquets, balançoires, tirs, jeu de massacre, pêche de bouteilles à la ligne, pêche de surprise à la ligne, etc., etc..., sont déjà annoncé.

Un brillant orchestre avec Jazzband, fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Un service de voitures et d'autos sera assuré pendant ces trois journées de réjouissances.

Le passage du bac sera assuré pendant les trois jours.

Le meilleur accueil est réservé aux Le Comité ne répond pas des acci-

Le Comité.

## Labastide-du-Vert

Nécrologies. - Nous enregistrons avec regret le décès de M. Frédéric Girma, tonnelier, âgé de 70 ans, et de M. Paul Laparra, âge de 51 ans. L'Amicale et son drapeau l'ont accompagné. Le dernier adieu lui a été adresse par M. Labro, maire. Nous adressons aux familles nos sincères condoléances.

Succès scolaire. — Aux examens du cer-tificat d'études à Catus ont été reçus : Marthe Deneux, Louise Guy, Félicie Mousset, Denise Poutié, Irène Tignoux, Eloi Clerc, Daniel Capel, Yvon Jouclas. Félicitations.

#### Luzech

Election municipale. - Dimanche dernier les électeurs de la commune de Luzech ont élu un conseiller municipal en remplacement de M. Martin, maire, décédé.

Le scrutin a donné les résultats sui-M. G. Laurent, républicain démo-

crate, 135 voix (élu). M. E. Delsol, républicain de gauche,

Fête Sportive. — L'U. S. L. avail organisé une belle manifestation sportive pour le dimanche 11 juillet. Une foule énorme s'était massée, dès 14 h. 30, sur le terrain de la Société, avenue d'Uxellodunum, pour assister aux diverses épreuves disputées par des athlètes puissants et entraînés.

Voici le palmarès et quelques performances à signaler : Courses : 60 m. plat : 1er prix, Labarrière de l'U. S. Fumel et Libos; 2° prix, Bach du P. S. L., Cahors. — 100 m. plat : 1° prix, Griffoul de l'U. S. F. L. ; 2° prix, Barthe du même club. — 400 m. relais: 1° prix: Equipe mixte cadurcienne en 53 secondes; 2° prix: Union Sportive luzéchoise en 57 secondes. — 800 m.: 1er prix: Dufour de l'U. S. F. L., 2° prix: Nadal de l'U. S. L. -1.500 m.: 1° prix : Dufour de l'U. S. F. L. en 4 m. 51 s.; 2° prix : Nadal de

I'U. S. L. en 4 m. 52 s.

Sauts: Hauteur: 1° prix: Coggia
de Cahors 1 m. 75; 2° prix: Fougères

du P. S. L., Cahors, 1 m. 70.

Longueur: 1° prix: Coggia de Cahors, 6 m. 02; 2° prix: Griffoul de l'U. S. F. L., 5 m. 71.

Lancer du Poids: 1° prix: Bouze-

rand du P. S. L. Cahors, 9 m. 95; 2° prix: Viguié de l'U. S. F. L., 9 m. 25, Nage: 100 m. 1er Sylvestre de l'U. S. L.; 2° Fournié de P. S. L. Cahors, — 400 m. 1° Sylvestre de l'U. S. L.; 2° Fournié de P. S, L.; 3° Jean Michel de l'U. S. L.

Concours de bicyclettes fleuries: 1er prix : ex-æquo : Brouquil et Sabatié jeunes garçonnets de 5 ans avec mention spéciale.

2° Catégorie : 1° prix ex-æquo : Bosc Sébastien et Ros Jean ; 2° prix : Miran Louis; 3° prix: Loubens André. La Société musicale « Les Enfants de Luzech » donna ensuite son concert mensuel, place du Canal et la fête se termina à minuit après un bal très suivi et très animé.

Albas Certificat d'études. - Les trois élèves fille et garçons qui se sont présentés aux examens du certificat d'études primaires, ont été tous les trois reçus avec mention. Félicitations à ces jeunes lauréats.

#### Anglars-Juillac

Incendie. - Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Vincent Besse, propriétaire. La population s'est rapidement portée sur les lieux et après de vigoureux efforts s'est rendue bientôt maîtresse du feu.

Les dégâts, peu élevés, sont couveris par une assurance.

St-Matré Accident. - La semaine dernière, le jeune Demeaux a été victime d'un grave accident en chargeant une charrette de foin.

En voulant descendre, il choisit mal l'endroit et son bras se prit au pal de derrière. Il en résulta une terrible écorchure. Il paraît que la blessure sera longue à guérir. Nos braves agriculteurs ont la mau-

vaise habitude d'avoir à leurs charrettes des pals pointus. Tous les ans des accidents de ce genre se produi-

Dans le Lot-et-Garonne il n'en est pas ainsi, et rien de pareil ne se pro-

#### Puy-PEvaque

Comice agricole. — Les membres du comice agricole de Puy-l'Evêque se sont réunis à la mairie de Puyl'Evêque, sous la présidence de M Eugène Delard. Président. On procède au renouvellement du bureau, Sont élus à l'unanimité: Président, M. Delard; vice-président, M. le docteur Goutenègre, maire de Prayssac M. le futur maire de Duravel, secrétaire; M. Jeauffreau, ingénieur agricole; trésorier, M. Lasmaries.

On décide de faire désigner par tous les conseils municipaux du canton un membre qui formerait le conseil d'administration.

M. Jeauffreau donne connaissance de la délégation qui lui a été donnée pour étudier le Herd-Book de Montauban pour l'amélioration de la race bovine, dite du Quercy. Après ces explications, le comice décide l'affiliation au Herd-Book de Montauban.

M. Jeauffreau est chargé de s'aboucher avec le Conseil d'administration de cette association pour demander s'il ne serait pas possible de faire amener un étalon et une femelle sélectionnée de cette race au prochain concours du comice qui aura lieu le samedi 29 août à Prayssac. Le Comice paierait les frais qu'occasionnerait le déplacement.

Il décide aussi qu'il subventionnerait les possesseurs d'étalons de cette race qui seraient munis d'un carnet de saillies.

#### Duravel

Certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu à Puy-l'Evêque, samedi, 10 courant. Six élèves de notre école de garçons y étaient présentés : René Delpon, Paul Loussert, René Victor, Jean-Louis Lafont, Paul Ardaillou, Marcel Guillem, et ont été reçus tous les six, les deux premiers tons les enfants et leur maître d'école, et nous constatons avec plaisir le succès de nos écoles aux examens de cette année, car nous rappelons que sur deux filles, présentées et reçues, l'une avait la mention « très bien », et l'autre « bien ».

Elections municipales. — Les opérations du scrutin de ballottage aux élections municipales du 11 courant ont donné les résultats suivants:

Votants: 205. Ont obtenu : M. Valadié, 107 voix élu » ; MM. Rey, 90 voix ; Bousquet, 4 voix. Bulletins blancs, 4.

Récompense honorifique. — A l'heure même où M. Rey n'a pas été élu au Conseil municipal de la localité qui l'a vu naître, et qui lui doit déjà tant, M. Armand Viré l'informe, au nom de M. Chaix, que « l'Office National du Tourisme » lui décerne une médaille d'argent pour les services que ses ouvrages rendent au tourisme en faisant l'éducation des

voyageurs. Tous les amis de M. Rey se réjouiront avec lui de cette distinction qui honore une fois de plus, ce travailleur inlassable qu'est M. Rey.

Dans l'aviation. — Nous sommes heureux de signaler que dans la belle

randonnée effectuée par a 1re escadrille du 33° régiment d'aviation, commandé par le Colonei Ortholied, allant représenter l'aviation au récent meeting de Pau, figurait notre compa-

tricte M. Paulus Cazabonne. Cette escadrille, partie de Mayence est arrivée à Pau au début de la fête, à 14 h. 30, après un voyage des plus pénibles de 1.400 km., en grande partie par le mauvais temps, et s'est présenté sur le terrain en un vol de groupe très impressionnant, après leures de vol sur l'itinéraire suivant : Mayence, Metz, Romilly, Tours, Cazaux, Pau. Après l'atterrissage, deux pilotes le lieutenant Cazabonne et le lieutenant Cazel ont, sur leur avion respectif, repris l'air et exécuté

des vols de haute école. L'escadrille a regagné Mayence en sept heures de vol, par le même itiné-

En temps opportun nous avions rapporté les précédents exploits de M. Cazabonne, et l'ordre du jour dont il avait été l'objet de la part du Ministère et de son arme, et nous le félicitons à nouveau de son courage, de son endurance et de ses hautes qualités d'aviateur émérite.

St-Cirq-Lapopie

Baccalauréat. - Mile Adrienne Bessac, de St-Cirq Lapopie, vient d'être déclarée admissible au baccalauréat philosophie, deuxième partie. Nos félicitations.

# Arrondissement de Figeac

#### Figead

Syndicat d'initiative. - Les personnes qui auraient des chambres ou de petits appartements garnis à louer, pour la période des vacances sont prices de bien vouloir en aviser le Bureau du Syndicat d'initiative, pour permettre de répondre aux demandes qui lui sont faites.

Société de secours mutuels. - Le bureau de la Société de secours mutuels de Figeac a procédé, sous la prèsidence de M. Delpeuch, à l'élection de deux délégués à la commission d'assistance cantonale.

Ont été élus : MM. Léonce Leygues, vice-président, pour le canton Est; Paul Verdier, pour le canton Ouest.

Bourses municipales des collèges. - L'examen pour l'obtention des bourses municipales a eu lieu, sous la présidence de M. Trévian, principal du collège Champollion. Deux garçons et deux jeunes filles y ont pris part. Le résultat des épreuves n'est pas encore connu.

Larnagol Certificat d'études primaires. -Nous sommes heureux d'annoncer le succès remporté au C. E. P., par les jeunes élèves, Simone Toulza et Charles Breil des écoles publiques de Lar-

nagol, recus avec mention Bien. Félicitations aux lauréats. St-Hilaire-Bessonies

Certificat d'études. - Les jeunes Alfred Lavergne, Georges Malroux, Valérie Lou des, Marie Persouyre, Louise Gazal et Germaine Courchinoux, viennent d'être reçues aux examens du certificat d'études

Nos félicitations. Accident mortel. - Ces jours derniers, Mme Couturies, de St-Hilaire-Bessonies, descendait vers onze heures du soir et sans lumière, l'escalier de sa maison

lorsqu'elle tomba si malheureusement, qu'elle se blessa mortellement à la tête. L'infortunée survécut à peine vingtquatre heures à sa blessure. Nous offrons, en cette très douloureuse circonstance, nos sincères condoléances à sa famille éplorée.

#### Sousceyrac La Foire. - La foire du 4 juillet,

tenue le 5, n'a pas été très importante, le beau temps ayant retenu beaucoup de monde aux champs. Ajoutons que la baisse sensible sur

le bétail, qui s'est caractérisée sur les divers champs de foire des environs, a été la principale cause de l'absence de monde et de bétail.

Aucune paire de bœufs n'a été amenée sur le foirail. Quelques vaches et génisses ont fait leur apparition, mais il n'y a pas eu de transactions. Par contre, il s'est vendu beaucoup de veaux de boucherie, avec une forte baisse. Les prix variaient de 4,50 à toise, dont le concours est toujours si 5,50 le kilo.

Pas de mouton, ni de brebis. Porcelets, cours habituels.

Au marché. — Œufs, 5 fr. la douzaine; poules, de 4 à 4,50; poulets, 5 fr.; lapins domestiques, 2,50; beurre, de 7 à 8 fr., le tout la livre.

Beaucoup de jardinage et de plants vendus à de bons prix. Espérons que les prochaines foires

seront plus favorables.

St-Céré La Fenaison. - Après une période de pluies persistantes nous avons ensin quelques journées de beau temps. Un soleil radieux favorise toutes les récoltes et aussi la fenaison qui bat son plein. Le manque de main-d'œuvre dans notre région oblige nos braves agriculteurs à de pénibles efforts pour rentrer les foins qui cette année sont généralement abondants; encore quelques belles journées et la récolte sera engrangée sans pluie. Déjà les moissons se dorent; la fenaison terminée il conviendra de commencer à couper les blés ; ceux-ci se présentent bien, súrtout dans la région du Causse, dans la plaine ils ont craint les longues pluies qui ont particulièrement favorisé la naissance et le développement de la folle avoine.

# Arrendissement de Gourdon

## Gourdon

Deux autos tamponnent... — De dimanche à lundi soir, deux autos ont tamponné 2 véhicules entre St-Projet

et Gourdon. La première dimanche soir, au moulin du Ritou. Des jeunes gens de Gourdon rentraient en auto de la fête de St-Projet. Dans la vallée ils tamponnèrent une voiture non éclairée attelée à un mulet et le choc occasionna des dégâts assez importants. Heureusement que les occupants des leux véhicules s'en tirèrent indem-

Lundi soir un propriétaire de Gouny, commune du Vigan, M. Fargenel, se rendait, tranquillement monté sur sa charrette conduite par un âne, à la gare de Gourdon, prendre sa fille lorsque, à un contour, une auto surgit

tout à coup. Notre cultivateur voulut bien traverser la route et se mettre sur sa droite, mais le roussin obéit si lentement qu'un tamponnement s'en suivit. La charrette fut renversée et les brancards cassés. Quant à l'occupant il s'en tira avec des contusions à la tête et à une jambe.

Conduit à Gourdon chez M. le docleur Coulon il fut pansé et rassuré. Les deux véhicules furent passablement amochés, mais rien de grave

ne fut relevé. Un huissier dut constater malgré tout les circonstances de l'accident. Tribunal correctionnel (Audience

du 13 juillet). — Gillet Jean-Géraud, 25 ans, l'auteur du cambriolage des Barbiers, dont nos lecteurs connaissent déjà tous les détails, est au banc des accusés dans une tenue non seulement correcte, mais presque élé-

Il avoue et reconnaît tout ce qui lui est reproché. C'est lui qui a eu l'idée du cambriolage Massabie et a conduit son ami Chonez, de Paris.

Il est condamné à 4 ans de prison. Ce n'est pas volé.

- Un nommé V..., de Lamothe-Fénelon, auteur d'un vol commis au préjudice d'un de ses camarades mais qui paraît avoir un ferme repentir n'est condamné qu'à 2 mois de prison avec sursis en raison des bons renseignement fournis par son patron. Gramat

## Fêtes des Courses des 31 juillet 1er et 2 août. - Le Comité se fait un

devoir de remercier la population du sympathique accueil qu'elle a réservé à ses membres quêteurs. Les ressources recueillies jusqu'à ce jour permettrons d'établir un programme choisi parmi les meilleurs. Nous croyons savoir que le comité

s'est assuré le concours d'une des meilleures société musicale de la région. En plus de cela, la Lyre Gramaprécieux, exécutera ce jour-là les

meilleurs morceaux de son répertoire.

La fête foraine s'annonce splene dide. Il sera donné une brillante illumination. Un orchestre choisi permettra aux amateurs de danse de se livrer à leur sport favori. Le lundi matin aura lieu un défilé, concours de bicyclettes et voitures d'enfants. Cette fête donnera lieu à l'élection d'une Reine

et de ses deux demoiselles d'honneur. La Compagnie d'Orléans mettra comme par le passé 2 trains supplémentaires à la disposition des voya-

Direction Capdenac, 0 h. 50. Direction Brive, 0 h. 48.

Certificat d'études. - Samedi 3 juillet, ont eu lieu à Payrac les épreuves du certificat d'études primaires, sous la présidence de M. Villadieu, inspecteur primaire de l'arrondissement de Gourdon.

Sur 22 élèves présentés par les diverses écoles du canton, 22 ont été définitivement reçus dont plusieurs

avec mention. Les candidats - garçons et filles de Payrac ont tous remporté un bril-

lant succès. Nous adressons à ces jeunes lauréats et à leurs dévoués maîtres nos meilleurs compliments pour ce magnifique résultats qui est la juste récompense du laborieux effort des uns et des autres.

Un adroit chasseur. - M. Henri Cayre à la réputation d'un chasseur émérite. Il vient, en effet, d'abattre ces jours derniers,

#### Nos félicitations à ce brave cultivateur. Souillac

Mutualité. — La société St-Martin a tenu sa réunion trimestrielle dimanche, à la mairie, sous la présidence

de M. Léon Baldy, doyen d'âge. M. Jean Riaucoux, boulanger, est admis comme membre honoraire. On passe ensuite au vote pour l'admission comme membre participant de M. Pierre Goursat, ferblantier, âgé

Ce candidat est admis à l'unanimité. Le trésorier encaisse après les cotisations du trimestre qui s'élèvent à 475 fr.

Certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires du canton Est de Figeac, ont eulieu samedi, sous la présidence de M. Bouchilloux, inspecteur primaire, 49 candidats, dont 21 garçons et 28 filles, se sont présentés, 18 garcons et 28 filles ont été définitivement recus. Aux lauréats et à leurs maîtres nos félicitations.

# Dernière locale

## LE PRIX DU PAIN En raison de la hausse des farines,

le prix du kilo de pain, à Cahors, à dater du 16 juillet, est augmenté de 0,10.

## Dernière heure

## En Turquie

Treize députés pendus au petit jour Les treize députés turcs et leurs complices, qui avaient comploté la mort du Président de la République, Mustapha Kemal, ont été condamnés à mort par le Tribunal de l'Indépendance. Ils ont été pendus au petit M. Briand

# a reçu M. Von Hoesch

M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a été reçu par M. Aristide Briand.

L'entretien a porté sur la question du désarmement et notamment sur les notes que la conférence des ambassadeurs a fait récemment parvenir à ce sujet au cabinet de Berlin.

## En Belgique

#### Tous les arbitragistes rendront des comptes

Les arbitragistes ont reçu une dépêche du ministère des finances leur enjoignant de faire parvenir sans

délai au ministre le relevé de toutes les opérations de change traitées par eux ces derniers jours, lundi compris.

L'Etoile Belge annonce que des mesures radicales sont envisagées pour empêcher le trafic injustifié des devi-

## Paris, 11 h. 25. EN LITHUANIE

Suppression de la peine de mort Le Parlement lithuanien a approuvé le décret abolissant la peine de

# A LA CHAMBRE

La Chambre, ce matin, a adopté un projet de loi réglementant les conditions dans lesquelles le Gouvernement général de l'Afrique équatoriale est autorisé à réaliser par voie d'emprunt la somme de 500 millions, applicable à l'achèvement du chemin de fer de Brazzaville à l'Océan et l'exécation de l'installation pour l'embarquement et le débarquement de Brazzaville et de la Pointe Noire.

La Chambre a abordé ensuite la discussion d'une proposition de loi concernant la conversion de la séparation de corps en divorce.

# Le prince Olaf en Angleterre

D'Oslo. — Le prince héritier Olaf partira pour l'Angleterre, le 24 cou-

## Conférences à Antibes

La « Westminster Gazette » maintient, malgré un démenti, que des conférences journalières eurent lieu Antibes, entre MM. Montagu Normand, Porker Gilbert, Strong et, Schacht et qu'incessamment prendront part à ces entretiens MM. Moreau et Mellon.

### La traversée de la Manche à la nage

De Boulogne-sur-Mer. — Le nageur Franck Perks, de Birmingham s'est mis à l'eau, cette nuit, au Cap Gris-Nez pour tenter la traversée du détroit,

# LES CHANGES

Les changes étaient à 11 heures: Livre, 195. Dollar, 40,08.

## ETUDE

M. François SÉGUY Avoué à Cahors, rue St-Pierre

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal de première instance de Cahors, le vingt-sept février mil neuf

cent vingt-cinq,
Enregisté et signifié le vingtsept avril mil neuf cent vingtcinq, confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel d'Agen du quinze mars mil neuf cent vingt-six, enregistré et signifié à parties et à partie,

Entre dame Lucienne TIN-CHOU, demeurant à Puy-l'Evêque (Lot), et Louis BOISSE, mécanicien, demeurant alors à Puy-l'Evê-

que, aujourd'hui à Paris.
Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux, aux torts et griefs du mari et de la femme. Pour extrait :

SEGUY.

la Comtesse de BAILLEHACHE

- Pourvu que nous ne le voyions plus jamais, dit-il. Nous lui par-

tranquilles... déjà trois condamnations pour vol.

Oppel, car les gages très élevés allé-chaient les candidats, et tout fut dit. versé. Ce fut par Céline qu'il apprit que Hugo l'avait désigné comme étant le voleur. Il se souvenait de la monture trouvée à terre dans sa chambre et frémissait à la pensée qu'on l'avait peut-être soupçonné. Si le chauffeur coupable avait été un peu plus adroit, l'affaire aurait pu devenir désagréable.

Plomeur remuait ces pensées en se promenant dans le parc où les der-nières feuilles tombaient en décou-

Arabella étaient devant lui. Savez-vous, Boutefeu, dit Iris,

- Oui, mademoiselle. temps que vous avez passé avec nous... n'est-ce pas ?

Il allait s'éloigner, sauvage, fier et froid, comme toujours. Les jeunes filles échangèrent un regard : - Je voulais nous excuser, reprit

Certainement, mademoiselle.

Plomeur la regarda franchement: Je vous remercie de l'intention, dit-il. M'avez-vous soupconné?

Arabella eut un sourire plein de sous-entendus: - Si vous aimiez tant que cela l'argent, dit-elle, vous auriez trouvé

Il y eut un petit silence, coupé par le chant d'un rouge-gorge, impertinent et satisfait. Damien avait compris et le tourbillon de ses pensées

hésitantes l'étourdissait.

doute. - Est-ce que les de Plomeur et de la Tour d'Angoumois seront à Paris cet hiver? demanda Iris.

mademoiselle... De nouveau un petit silence tomba. Damien en profita pour prendre Iris avec effort, de ces ennuis que le congé par une courtoise inclinaison,

Ne devait-il pas? Les jeunes filles redescendaient vers le château; Benjamin Silversmith surgit du bois et rejoignit le promeneur en courant :

Monsieur Boutefeu !... je voudrais causer un moment avec vous! - Je suis à vos ordres, monsieur ! Non, dit l'Anglais en devenant écarlate, ne prenez pas ce ton si distant et dont la politesse absolue met un mur entre nous... Je voudrais vous

partiez auparavant. Damien s'étonna: - Je vous écoute, monsieur. - Silversmith semblait ému, et comme chez beaucoup d'Anglo-Saxons

parler... J'ai eu peur que vous ne

cette émotion produisait une gêne, une timidité pénible : Je vais vous parler tout droit, dit-il. Mais ne vous en offensez pas. Je ne parle pas assez bien le français pour mesurer mes mots; je vous prie de considérer le fond seulement. Ma cousine Arabella m'est promise en à Paris. Nous vous reverrons sans mariage depuis deux ans, et je me suis réjoui de l'épouser parce que je l'aime beaucoup. Je ne l'aime pas comme dans les romans français, je ne tuerais pas un homme pour elle, non. Mais je l'aime beaucoup; je devais m'associer avec mon oncle Cincinnatus et vendre du café et du pétrole avec lui. Maintenant elle ne veut plus de moi, et mon avenir se casse devant moi, parce qu'elle a ren- de tête :

Devait-il accepter les avances d'Ara- | contré un étranger qui est plus beau Damien rougit et leva la main, dans

> Ben continua: — Vous voyez que je suis franc. Je n'ai pas voulu écarter cet étranger de ma route; j'aurais pu me venger de lui, je ne l'ai pas fait.

son geste habituel de protestation.

Je vous remercie de me parler avec une pareille sincérité, fit Plomeur. Désirez-vous que je parte immédiatement?

encore

Benjamin devint plus cramoisi

- Quelle idée! Vous devez partir dans cinq jours! Non!... merci. Je comprend que vous soyiez tenté... ma cousine est charmante et très riche, ce qui ne gâte rien. Si vous aviez voulu, vous auriez pu, cent fois déjà amener la conversation sur un terrain qui vous aurait engagés tous les deux. Encore tout à l'heure ici... j'ai entendu ce qu'elle vous a dit au sujet des bijoux... Non, je ne vous demande pas de partir. Vous allez courir votre chance en Sicile, laissezmoi courir la mienne en même temps. Arabella aura ainsi le loisir de réfléchir, de se décider. Si elle persiste à me mépriser, et qu'esle vous plaise, alors je vous céderai la place, de moimême. Mais pas maintenant, après que j'ai été absent si longtemps.

Voilà ce que je voulais vous dire... et vous demander. Damien acquiesça d'un léger signe

- Je vous remercie, monsieur, de m'avoir fait cette confidence. Je vous donne ma parole d'honneur de me conformer à votre prière. Mais miss Featherstone... - Bella m'a fait cette promesse ce

matin même. - Fort bien. Croyez que je n'ai rien fait, pour ma part, qui ait pu attirer particulièrement l'attention de cette jeune fille.

Je sais... je sais... Peut-être même votre respect glacé est-il une des causes de sa sympathie! Je regrette vivement... dit Da-Il se trouvait ridicule, jouant une

sorte de rôle don juanesque qui ne lui plaisait pas du tout, devant ce petit Anglais au visage rouge, mais au cœur loval. - Je pars dans cinq jours, répéta-

## Ils se séparèrent en se serrant la (A suivre)

Achat de Tilleul sec S'adresser

PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE Boulevard Gambetta (en face le Théâtre)

## AVIS

M. BOUSSAC, boucher à CAHORS, a perdu une Chienne fox-terrier, blanche et noire, répondant au nom de Rita. La lui ramener.

# Chauffeur

XXXII donnons. Qu'il aille se faire pendre ailleurs! et nous laisse désormais

Ce ne fut que trois jours après, par un rapport de police, que les hôtes du château apprirent que le grâcié n'avait jamais été marié et n'avait aucune famille, mais en revanche Un nouveau chauffeur, Ernest Werner, fut envoyé par l'agence

Cependant Damien était tout boule-Et qu'aurait pu dire Plomeur, convaincu de se faire appeler d'un nom auquel | chauffeur de mon père a essayé de | et continua son chemin,

Feuilleton du « Journal du Lot » 35 ; correspondait son permis de conduire, ) vous causer. Nous en avons eu beaumais non pas son passeport, ni ses papiers militaires? Quel scandale | aurions voulu que vous ne le sachiez aurait alors éclaté!

En vérité ce jeu était dangereux, et c'était un enfantillage de l'avoir commencé. Heureusement que le mois d'octobre allait sur sa fin... encore cinq jours. Le matin de la Toussaint, Boutefeu partirait par le rapide de sept heures, de Wiesbaden pour Paris. Ce serait un soulagement de se retrouver en France... Ah! oui! mais quel soulagement, plus énorme encore, serait celui d'avoir une situation stable... correcte !

vrant des lointains nouveaux et nivelant les sous-bois par leur tapis roux. Boutefeu! appela une voix. Il leva les yeux et salua; Iris et

que dans cinq jours vous allez nous quitter? - J'espère que vous vous souviendrez toujours, sans déplaisir, du

coup de peine, je vous assure. Nous pas du tout, mais il n'y a pas eu

Miss Silversmith se mit à rire: - Allons donc! est-ce que je ne vous connais pas?

autre chose à prendre ici que la tiare de ma tante ou le bracelet de ma cou-

- Savez-vous que votre départ va nous causer un grand vide ? continua Bella avec courage. Nous pensons, mon père et moi, aller assister à votre course en Sicile. Et ensuite nous irons

- Je ne saurais vous le dire,



rayonne d'un teint pur attire beaucoup plus l'admiration que des traits réguliers. Voilà précisément, Madame, ce que le Savon Palmolive vous offre: un joli teint. Le secret de beauté

de toute femme élégante. Ce fut celui de Cléopâtre il y a 2.000 ans. A votre tour d'en profiter! Palmolive vous en présente une formule pratique, affinée par la science moderne: le Savon Palmolive, le premier garanti sans suif. N'attendez pas davantage. Il s'agit d'un "traitement de beauté" aussi simple qu'efficace. Chaque soir, savonnez avec la mousse onctueuse de Palmolive votre visage irrité par les poussières du jour. Sa douce fraîcheur détendra vos traits fatigués et, assouplissant les tissus, les rendra plus vigoureux et plus sains; vous vous sentirez plus jeune et votre teint aura l'éclat qui attire les regards. Les résultats ne se feront pas attendre.



FABRICATION FRANCAISE

Les huiles de Palme

et d'Olive -- et rien

d'autre -- donnent

au Savon Palm-

olive sa couleur verte

naturelle.

Prix: 2 fr. 50

M. René BILLIÈRES Licencié en droit

AVOUÉ A CAHORS 63, Bouleyard Gambetta, 63

d'hypothèques légales

Suivant exploits de Maître LAMBERT, huissier à Agen, en date du douze juillet mil neuf cent vingt-six, et de Maître GIRAUDEL, huissier à Cahors, en date du cinq juillet mil neuf cent vingt-six, notification a été faite, à la requête de Monsieur MOMMÉJAT Raphaël-Joseph, instituteur public, demeurant à Gindou, canton de

1° à Madame LAVILLE Eli-sabeth-Jeanne, épouse de Mon-sieur GRANAT Louis, propriétaire cultivateur, avec lequel elle demeure à Gaussens, commune de Passage d'Agen (Lot-et-Garonne); 2° audit Monsieur GRANAT Louis, pris pour autoriser sa femme susnommée et comme exerçant les droits et actions de celle-ci; 3° à Monsieur Jean CHEYMOL, cordonnier, demeurant à Agen, rue de l'Industrie, numéro 8, en sa qualité de subrogé tuteur du mineur Jean-Roger CHEYMOL, né d'un premier mariage de la dame LAVILLE, précitée avec Monsieur Paul CHEYMOL, décédé, 4° à Mar dame Lœtitia VALET, épouse en premières noces, mais au-jourd'hui divorcée de Monsieur GRANAT Louis, précité, demeurant ladite dame à Laounet, commune de Saint-Hilaire-sur-Garonne; 5° et à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de

De l'expédition d'un acte fait au greffe du dit Tribunal, le 26 juin 1926, constatant le dépôt fait audit greffe, le même jour, de la copie collation-née, enregistrée à Cahors le 26 juin 1926, folio 51, case 13, d'un acte passé devant Maître POUJADE, notaire à Cazals, le 20 juin 1926, contenant vente par Monsieur Louis GRANAT, propriétaire cultivateur et Madame LAVILLE Elisabeth-Jeanne, son épouse, qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à Gaussens, commune de Passage d'Agen (Lot-et-Garonne), à Monsieur MOMMEJAT requérant : 1° de tous les immeubles que ledit Monsieur GRANAT pos-

sède sur la commune de Cazals et qui forment un petit corps de domaine dont le chef-lieu d'exploitation est au lieu de Lasmay, sur ladite commune, composé de maison d'habitation, grange et autres petits bâtiments, le tout délabré ou en ruines, sol ou patus, jardin, terres labourables, pré, landes et bois. - Ces immeubles ne forment que deux lots : le pre-mier et le plus important est inscrit à la matrice cadastrale sous les numéros 790, 791, 792, 793, 794, 795, 798, 799, 800, 801, 802, 803 p., 803 p., et 805 p., pour une superficie totale de treize hectares, vingtquatre ares, quatre-vingt-cinq centrares ; et le deuxième situé au lieu dit Malebrou est inscrit à ladite matrice cadastrale sous les numéros 298 et 299 section B, pour une contenance totale de quarante-six ares, soixante centiares,

2º de tous les meubles et objets mobiliers qui peuvent se trouver actuellement dans les bâtiments, — moyennant le prix principal de Dix mille francs, outre les charges.

L'exploit susvisé contenait déclaration à Monsieur le Procureur de la République que la notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du Code Civil pour qu'il eût à requérir telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il jugerait à propos dans le délai de deux mois, et que, faute de ce faire dans ce délai les immeubles vendus seraient et demeureraient purgés de toutes hypo-thèques de cette nature ; que les anciens propriétaires con-nus desdits immeubles étaient, indépendamment du vendeur : Antoine GRANAT, son père, décédé à Lasmay, commune de Cazals, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, et antérieurement som grand-père, autre Antoine GRANAT, décédé au même lieu, le onze août mil huit cent soixantequinze, et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales n'étant pas connus de l'acquéreur ladite notification serait publiée conformément à l'avis du Conseil d'Etat du neuf mai mil huit

Pour insertion : R. BILLIÈRES.

## Bibliographie

Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 10 juillet 1926 : « Les Derniers Jours de la Russie des Tzars », par Guynot de Boismenu. - Musset, Sand et André Lang, Emile Henriot, de Paw-« La Confession d'un Enfant du Siècle », par Emile Henriot. — « La Maladère », par Bernard Barbey. -Deuxième Lettre à Wladimir d'Or-

messon », par François Le Grix. ABONNEMENTS: France et Colonies: un an: 75 fr.; six mois: 40 fr. L'abonnement d'un an payable en 2 fois

sur demande, 40 fr. à la souscription e 35 fr. six mois après. Spécimen gratuit.

PLON, 8, rue Garancière. Paris. Le nu-méro : 2 fr. 50.

#### LES ANNALES

Lire dans les Annales de cette semaine, en dehors des rubriques habituelles (Henry Bidou, Gérard Bauer,

lowski, Gustave Le Bon, Mortane, Sergines, etc.), la suite de l'Enquête sur le Cinéma, de Max Frautel, un billet d'Egérie sur Alphonse XIII, une curieuse nouvelle d'Emmanuel Bove, un article d'André Fribourg, à propos du 150° anniversaire de l'Indépendance sur nos rapports actuels avec les Etats-Unis, une étude du Docteur Raoul Baudet sur Laennec, à propos de son Centenaire et d'émouvant souvenir de P.-B. Gheusi sur « Le Ouart d'heure de Galliéni ». En vente partout, le numéro, 1 franc.

Imp. Coursiant (personnel intéressé) Le Gérant: A. COUESLANT.

# La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE Remplace agréablement et avantageusement L'HUILE DE FOIE DE MORUE

A CHARLES AND A Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de « choix du lymphatisme et de la scrofule ». . « наминавальная выпавания в полити в применя в полити в полити

ACTIONS ET INDICATIONS de

## la PHOSPHIODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode - Astringent Tonique par son tannin

Reminéralisant par son phosphate de chaux

## PHOSPHIODE GARNAL

est indiquée

1º dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathics, hypertrophies amygdaliennes, végétations

dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire; dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tubercu-leuses, hyposphyxies, etc., etc., etc.,

Made d'emploi;

Jue cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux princ paux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL CAHORS - 97, boul. Gambetta - CAHORS

Etude de M° Pierre DESPRATS, licencié en droit, avoué à Cahors (Lot), rue du Portail-Alban, n° 10 Successeur de Mes TASSART et MAZIERES

LES ETRANGERS

# En un seul Lot

comprenant Maison d'habitation et Terres et dépendant des succession et communauté de feu M. Jean-Daniel FILLOL, quand vivait Huissier à Luzech, et situés sur le territoire de la commune de Luzech.

L'adjudication aura lieu le SAMEDI QUATORZE AOUT MIL NEUF CENT VINGT-SIX, à UNE HEURE ET DEMIE DU SOIR, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors, en l'audience des criées du dit Tribunal, au Palais de Justice.

canton de Luzech, le cinq juin neurs, — ayant Maître DES-mil neuf cent vingt-six, enre-PRATS pour avoué constitué gistrée, et d'un jugement rendu près le tribunal civil de Cahors; par le tribunal civil de Cahors — en présence ou lui duement le vingt-cinq juin mil neuf cent appelé de Monsieur Pierre-Clé-

vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-six, aussi enregistré, homologuant la dite délibération. Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de 1° Madame Elise - Elisabeth-Marguerite - Julienne LUGAN, sans profession, demeurant à Luzech, veuve en premières noces de Monsieur lean-Daniel ELLOL, en son visual procession de ment dit André LUGAN, greffier de la Justice de Paix de Luzech y domicilié, pris en qualité de subrogé-tuteur adhoc des dits mineurs.

UNATORZE AOUT MIL NEUF CENT VINGT-SIX, à UNE HEU-Lean-Daniel ELLOL, en son visual procession de ment dit André LUGAN, greffier de la Justice de Paix de Luzech y domicilié, pris en qualité de subrogé-tuteur adhoc des dits mineurs. premières noces de Monsieur Jean-Daniel FILLOL, en son viyant huissier à Luzech, agissant tant en son nom personnel
que comme tutrice naturelle et
gale de ses enfants mineurs
Yves et Simone FILLOL, issus
de son mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
mariage avec feu Monsieur Jean-Daniel FILLOL, son
murette de la bouze of a gauche
nent expliqué que l'indication
du couloir est une vaste cham
plan, vigne, terres la maison
al l'aspect du Nord.

Au midi et devant la terrasse
soixante que princite de la bouze
arbres ou plan cadastral, il est formelle
ment expliqué que l'indication
du couloir est une vaste cham
plan, pour une contenance
soixante de la bouze
plan cadastral, il est formelle
ment expliqué que l'indication
du couloir est une vaste cham
plan cadastral, il est formelle
ar réduc deux d'auplan cadastral, il est formelle
nent expliqué que l'indication
du couloir est une vaste cham
plan cadastral, il est formelle
nent expliqué que l'indication
arbres ou plan cadast sieur Jean-Daniel FILLOL, son mari décédé, — la dite dame agissant au surplus sous la répudier la communauté ayant existé entre elle et son défunt mari ; — 2° Monsieur Joseph-Lucien dit Adrien LUGAN, veuve FILLOL son mari respecteur d'assurances demeurant à Luzech, agissant en quarité ayant existé entre elle et son vivant huissier demeurant à Luzech, of il est décédé le subrogé-luteur de de subrogé-luteur de deux partiel de subrogé-luteur des deux partiel de subrogé-luteur de deux partiel de subrogé-luteur des deux partiel de subrogé-luteur de deux partiel de subrogé-luteur de deux partiel de subrogé-luteur de deux partiel deux partiel deux partiel deux partiel de du luceur partiel de prote vitrée à deux partiel de communauté avant evisté est dévant partie

immeubles à vendre TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES

DESIGNATION

une contenance de frois ares dant dans toute la longueur de dix centiares, classe unique, et la maison; les trois pièces de pour un revenu imposable de gauche sont : une cuisine avec quatre francs quarante-six centimes;

3° Un article en nature de sol de maison, lieu dit la Boule, petite pièce de débarras pour sol de maison, lieu dit la Boule, petite pièce de débarras pour sol de maison, lieu dit la Boule, petite pièce de débarras pour sol de maison, lieu dit la Boule, petite pièce de débarras pour la content de la nongieur de te étable et une galerie à deux arceaux d'onnant sur la cour autres terres aura lieu au prediction de la vente. Le montant de ces frais sera amnoncé publique de la vente. Le montant de ces frais sera amnoncé publique de la vente la maison, se trouve un possibles de la vente la moison, se trouve un possibles de la vente de la vente de la vente. Le montant de ces frais sera amnoncé publique de la vente le moi son ce destrelle de la vente le moi neur novembre mil neur novembre mil neur content de la maison est separée de la vente. Le montant de ces frais sera amnoncé publique de la vente le moi son ce destrelle vingt-six.

NOTA. — Par suite d'erreur chères.

Pour extrait certifié sincère par un petit lit, et à par un petit iardin bordé d'une plan cadastrell il est formelles. Ces biens comprendront : un porté à la matrice cadastrale vant recevoir un petit lit, et à par un petit jardin bordé d'une plan cadastral, il est formelle-

mille des dits mineurs, tenue la vente a été dressé par Maître sous le numéro deux cent tuiles, de construction genre portes symétriques. Au-dessus d'Albas et cinq ares environ de

On fait savoir à qui il ap-sous la présidence de Monsieur DESPRATS, avoué pour une pé-la Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le Juge de Paix de Luzech, le et déposé au greffe du tribunal d'une contenance de cinquante-le le lugeche le le lugeche le le lugeche lugeche le lugeche lugech Qu'en vertu d'une délibération du conseil de famille des
mineurs Yves et Simone FILLOI, tenue sous la présidence
de Monsieur le Juge de Paix du
Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
pourru de douze lucarnes révingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
pourrui de douze lucarnes révingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
pourrui de douze lucarnes révingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
pourrui de l'une dizaine de marches, ferine par une grille, et par une
mé par une grille, et par une
et au niveau du sol, se trouvent
et au niveau du sol, se trouvent
francs, payable par trimestre
et au niveau du sol, se trouvent
francs, payable par trimestre
pourrui de l'au quanze revrier min neur cent
vingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
primaire supérieure de Luzech,
movennement le prix de l'au quanze revrier min neur
vingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
primaire supérieure de Luzech,
movennement le prix de l'au quanze revrier min neur
vingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
primaire qua levére provier de Luzech,
movennement le prix de l'au quanze revrier min neur
vingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
primaire qua levére provier de Luzech,
movennement le prix de l'au quanze revrier min neur
vingt-cinq, à Monsieur Léon
DOUMERG, professeur à l'école
primaire qua le levé par vingt-cinq, à Monsieur Léon
Non d

jardin, lieu dit la Boule, porté La maison comprend six pièsous le numéro deux cent ces, trois à droite et trois à gauun mur. Sous le perron et sous L'entrée en jouissance pour dicataire en diminution de son sous le numero deux cent ces, tous la terrasse se trouvent une peti- le surplus de la maison sera prix, entre les mains de l'avoue une contenance de trois ares dant dans toute la longueur de te étable et une galerie à deux immédiate, et celle pour les poursuivant dans les dix jours

PAIEMENT DES FRAIS

Cahors, le douze juillet mil

L'avoué poursuivant, Signé: DESPRATS.

Enregistré à Cahors le juillet mil neuf cent vingt-six. Folio . Case . Reçu : trois francs soixante centimes.

Le Receveur, Signé: PONCHARRAU.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître DESPRATS, rédacteur du cahier des charges, ayoué poursuivant.

CAHORS, IMP. COUESLANT.